

#SOSFORÊT : 30 JOURS POUR SAUVER LA FORÊT FRANÇAISE !

À partir du 8 avril 2014, les sénateurs examineront le projet de loi d'avenir sur l'agriculture et la forêt (LAAF). Nos forêts ne seront bientôt plus qu'un joli souvenir si nous ne changeons pas le projet de loi actuellement discuté au Parlement. Nous, SOS Forêt France, collectif rassemblant des dizaines d'associations, de syndicats forestiers et de personnalités qualifiées, nous lançons aujourd'hui l'alerte pour protéger nos forêts et sauvegarder les emplois de la filière bois.

En 2009, Nicolas Sarkozy lança l'idée que la France devait couper 40% de bois en plus. François Hollande a bien entendu le message et imagine comme son prédécesseur que l'exploitation intensive de notre forêt est l'une des solutions à tous nos problèmes ! Face au déficit commercial du secteur bois et l'appétit grandissant de pays comme la Chine, nos dirigeants ne pensent qu'à court terme : gagner plus en coupant plus et plus vite. La forêt n'est pourtant pas une usine dont on peut accélérer les chaînes de fabrication.

La forêt de demain : ce qui nous attend

Les orientations actuelles du projet de loi favorisent la concentration économique de la filière autour de méga-scieries ou de méga projets bois biomasse qui projettent des volumes de coupe gigantesque incompatible avec la ressource et qui entrent en concurrence avec les entreprises existantes. Si la forêt française est la troisième d'Europe, elle est aussi l'une des moins denses. Les petites et moyennes entreprises ne feront pas le poids face à ces traders du bois qui auront les moyens d'aller chercher du bois plus loin et à prix cassés. Les techniciens forestiers assermentés ne pourront plus garantir la gestion soutenable des ressources, car leurs effectifs diminuent drastiquement.

De plus, pour atteindre plus de volume et répondre aux besoins standardisés du marché le gouvernement sous la pression des lobbys industriels, soutient la culture exclusive d'espèces résineuses, plus rentables à court terme. On plante des champs de résineux, y compris en plaine, qu'on cultive à l'aide de pesticides et qu'on moissonne tous les trente ou cinquante ans. Pourtant, tous les experts s'accordent à



dire que ce modèle n'est pas viable. Au bout de la troisième coupe, la terre n'est plus assez riche. Avec ce type de raisonnement, la loi d'avenir aura pour conséquence irrévocable la ruine de la forêt et de ses emplois.

Enfin, de telles forêts sont plus vulnérables face aux changements climatiques.

Sauvegardons la richesse économique et écologique de nos forêts

Au quotidien, la forêt joue un rôle fondamental pour la protection de l'eau, de l'air et des paysages, pour notre santé et nos loisirs etc... Elle est un réservoir de biodiversité. Il existe des modèles de gestion durable de la forêt qui permettent de protéger notre environnement et ses emplois.

Évitons pour la forêt les mêmes excès qui ont été commis lors de l'industrialisation de l'agriculture et dont nous payons le prix aujourd'hui. Pour augmenter les bénéfices à court terme, cette politique de concentration économique aux mains de lobbies d'investissement ajoutera à la dette financière une dette écologique pour les générations futures.

Le collectif, SOS Forêt France, a transmis aux sénateurs et plus largement à nos élus des propositions fortes pour sauvegarder nos forêts, ses emplois et la biodiversité. Vous trouverez sur notre site l'ensemble de nos propositions. Le temps presse, nous avons besoin de vous pour sauver nos forêts.

Merci pour votre soutien.
Signez la pétition sur change.org/sosforet
C'est ensemble que nous sauverons nos forêts.